

Déclaration n° 92 – SHAMA

Son Excellence Donald Trump
Président des États-Unis d'Amérique

Vous avez demandé : **Quand le peuple iranien se soulèvera-t-il ?**

Le Conseil de la Révolution nationale d'Iran a apporté une réponse détaillée et argumentée à votre question dans ses déclarations n° 34 du 1404/10/9, n° 79 du 1404/12/4 et n° 87 du 1405/1/16. Il semble toutefois que le désordre qui règne au sein de votre appareil diplomatique et politique ait empêché la transmission correcte de ces messages jusqu'à vous.

Vous savez sans doute que les soulèvements résultent de l'interaction de divers facteurs historiques, politiques, sociaux, culturels, économiques et autres qui, lorsqu'ils atteignent leur point d'ébullition, doivent réunir les trois éléments essentiels que sont « **le peuple, la direction et une idée ou un objectif** ». Ce processus exige nécessairement du temps. Et vous savez certainement qu'un soulèvement ne naît pas d'un ordre ou d'une directive, particulièrement lorsque celle-ci émane d'étrangers.

Sur la base de ces réalités et compte tenu de l'histoire des interventions des États-Unis — depuis le coup d'État anglo-américain du 28 Mordad 1332, qui renversa notre gouvernement national et élu, porta atteinte au processus de démocratisation engagé sous la direction du Dr Mossadegh et nous imposa vingt-cinq années supplémentaires d'autoritarisme monarchique — jusqu'aux initiatives démocratiques les plus récentes de notre peuple, qu'il s'agisse de celles de Khordad 1404, lorsque les grèves massives des camionneurs, boulangers, agriculteurs et autres catégories avaient considérablement mis le gouvernement sous pression mais furent paralysées par l'attaque israélienne contre notre pays avec la participation des États-Unis, ou des vastes manifestations qui commencèrent le 1404/10/7 et prirent une ampleur nationale et générale telle que, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le gouvernement demanda à négocier avec les manifestants, avant que votre attaque contre notre pays ne provoque une nouvelle fois l'échec de ce soulèvement et n'impose de lourdes pertes humaines...

Aujourd'hui, après avoir successivement modifié les chiffres des victimes que vous aviez précédemment annoncés — de 32 000 à 45 000 puis 50 000 morts — vous avez porté ce chiffre à l'estimation alarmante de **100 000 morts**, affirmant que les dirigeants iraniens doivent être jugés pour ce massacre. Certes, le jugement des dirigeants iraniens, s'ils refusent d'accepter le transfert du pouvoir usurpé au peuple par voie de réconciliation, est inévitable et relève exclusivement de la compétence de la grande nation iranienne. Mais êtes-vous certain de ne pas avoir confondu **l'Iran avec Gaza et les dirigeants iraniens avec Netanyahu ?!**

Vous n'avez tenu compte ni de nos analyses précises qui, dans nos trois messages, vous mettaient en garde contre l'envoi de forces militaires en Iran, ni des avis de vos propres hauts commandants militaires, qui disposaient d'une expérience plus importante et d'une connaissance plus précise des conséquences d'une telle attaque illégale contre l'Iran. Au lieu de suivre leurs recommandations, vous les avez écartés.

Nous avons dit : **L'époque du « coup de poing et retrait » est révolue et cette affaire aura des conséquences durables.**

Nous avons écrit : **L'Iran n'est pas le Venezuela.**

Nous avons indiqué que l'approche des chiites diffère fondamentalement de celle des autres, et nous vous avons averti en citant les exemples de la résistance de notre peuple pendant la guerre Iran-Irak de huit ans ainsi que des luttes des chiites houthis.

Nous avons écrit que l'attaque contre notre pays est en totale contradiction avec les principes fondamentaux du droit international et la Charte des Nations unies, et qu'elle est même incompatible avec le droit interne des États-Unis.

Nous avons écrit qu'en plus de la nullité de tout accord conclu sous la contrainte, la force ou la menace, vous reconnaissez vous-même que les dirigeants de l'Iran ne disposent d'aucun mandat de la part du peuple iranien. Par conséquent, même si un accord était conclu, il serait nul en raison de l'absence de qualité et de pouvoir juridique des dirigeants iraniens.

Nous ne vous avons non seulement demandé aucune aide, mais nous avons considéré votre intervention dans cette lutte comme un prétexte permettant au régime de discréditer le soulèvement populaire en le présentant comme manipulé par des puissances étrangères et, par conséquent, de provoquer son échec. Nous l'avons dit explicitement :

« Nous n'espérons pas votre bien ; ne nous faites simplement pas de mal. »

Nous vous invitons maintenant à étudier les trois messages précédents du Conseil afin que vous puissiez constater par vous-même que, sous la direction du Conseil de la Révolution nationale d'Iran, le soulèvement de notre grande nation remportera la victoire dans les plus brefs délais si vous mettez fin à la guerre d'agression actuelle et vous absteniez d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran.

Conformément à « **notre message de paix et d'amitié au monde** », exposé dans la Charte du **Mouvement de la Troisième Voie — la voie du salut de l'Iran**, pleinement approuvée par le Conseil de la Révolution nationale d'Iran, un nouveau chapitre de la politique pourra remplacer l'instabilité actuelle par un ordre fondé sur **le respect mutuel, des intérêts communs et équilibrés, le bon voisinage, la lutte contre le terrorisme ainsi que la stabilité et la sécurité régionales.**

Fière nation iranienne,

Vive l'Iran

**Conseil de la Révolution nationale d'Iran
1405/6/11**